Ecole Elémentaire Publique 26, rue de la Mairie 25660 SAÔNE

le 21/06/2017

Compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2017

Salle de réunion – Groupe scolaire - 18H30

<u>Présents</u>: V. Courcier et C. Maréchal, **adjointe au maire**

I. Crance, L. Goy, M. Juif, E. Masnada, C. Nevers, J. Pernet, D. Prost, C. Robert,

I. Souvet, F. Thibault, G. Lab, C. Bourgeois, M. Guyon, enseignants

C. Vieille, AVSCO en classe Ulis

F. Baret, C. Diziain, L. Dutel, N. Pater, A. Perrot-Marchizet, V. Tissot, V. Viprey

M-L. Riegert, C. Thieffine, parents d'élèves

Excusés: L. Martin, inspecteur de l'Éducation Nationale

Y. Delarue, maire de Saône, C. Maréchal, conseiller municipal de Saône

R. Lazzeroni, enseignant, M. Prieur-Léger, psychologue scolaire

M. Chabod, parent d'élèves

Secrétaires: Véronique Viprey

1. Rentrée 2017

A ce jour, l'effectif total attendu à la rentrée prochaine est de 246 élèves, dont 234 à l'école élémentaire, soit une moyenne de 26 élèves par classe en élémentaire. Pour rappel, la prévision était de 232 élèves en novembre 2016.

En date du 12 juin dernier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a adressé un courrier à Monsieur le Maire de Saône l'informant qu'il envisageait le retrait d'un poste à l'école élémentaire à la rentrée de septembre. Cette mesure sera présentée au comité technique spécial du 19 juin, puis au CDEN du 29 juin. Il semble nécessaire que la décision du CTS reste au minimum en fermeture conditionnelle, ce qui avait été annoncé en carte scolaire

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale constatera les effectifs réels le jour de la rentrée. Si une hausse est constatée à la rentrée, la réouverture de la dixième classe élémentaire pourra être envisagée. Les parents élus au conseil d'école adresseront un courrier à Monsieur Martin pour que la présence d'une classe ULIS de 12 élèves sur l'école soit prise en compte dans la décision finale. L'inclusion des élèves d'ULIS dans les classes élémentaires, dont l'effectif sera compris en 26 et 28 élèves, sera difficile. Pour information, le CTS du 19 juin a décidé de maintenir l'école élémentaire de Saône en fermeture conditionnelle.

La répartition des élèves se fera donc sur 9 classes par l'équipe enseignante en fin d'année scolaire et sera connue des parents le jour de la rentrée.

Un courrier a été adressé aux familles le 15 juin pour les informer des modalités de la future rentrée. Il est accompagné de la liste des fournitures demandées aux familles et de diverses informations.

Ce courrier informe également les familles qu'il n'y aura aucun changement d'horaire des classes pour la rentrée, fixée le lundi 4 septembre 2016 à 08H30.

2. Mouvement des enseignants pour la rentrée 2017

- Départ de Céline Robert qui a obtenu un poste en ULIS à l'école du Breuil à Baume-Les-Dames.
- Départ de Raphaël Lazzeroni qui reprend son poste de titulaire remplaçant.

- Départ de Julie Pernet qui a obtenu le poste de direction à l'école intercommunale de Fontain.
- Départ de Lydie Goy qui attend une nomination au second mouvement.
- Départ de Céline Bourgeois, enseignante spécialisée, qui rejoint le réseau d'aide à l'école Brossolette à Besançon. Elle est remplacée par Madame Bénédicte Vuillemin
- Un enseignant sera nommé à titre provisoire lors du second mouvement
- La classe de Madame De Conto sera assurée par un titulaire remplaçant qui sera nommé pour l'année.
- M. Guyon remercie toute l'équipe enseignante pour son engagement auprès des élèves et souligne la bonne ambiance qui a régné dans l'école au cours de cette année scolaire.

2. Sécurité des écoles

Les 2 exercices de mise en sécurité (confinement et évacuation) ont été réalisés le jeudi 15/06/2017.

A partir d'images et de vidéos, l'objectif de cet exercice a été de sensibiliser les élèves aux risques majeurs auxquels l'école peut être confrontée. Cette fois-ci la thématique était « les séismes ». L'exercice d'évacuation a eu lieu dans la foulée.

Aucune remarque particulière sur ces 2 exercices.

4. Projets dans le cadre des enseignements artistiques

Cette année, dans le cadre des enseignements artistiques deux projets ont été menés au sein de l'école.

- <u>1er projet</u>: intervention d'une plasticienne dans chaque classe. Ce projet a abouti et le vernissage de l'exposition a eu lieu le jeudi 15/06. Beaucoup de parents se sont déplacés pour admirer les œuvres. Tous les tableaux ont été suspendus dans les couloirs de l'école, ont été mis sous verre afin de pérenniser cette exposition. M. Guyon remercie la mairie d'avoir accepté que ces tableaux soient exposés, et Stéphane pour avoir aidé à les suspendre.
- 2 eme projet : la chorale. Depuis plusieurs mois, M. Lazzeroni anime une chorale d'école le mercredi matin de 11H00 à 11H50 et un spectacle musical est en préparation. Ce spectacle qui s'annonce de qualité (techniciens du son, lumière, musiciens...) sera présenté aux parents les 27 et 28 juin prochains. Les dernières répétitions des 26 et 27 juin auront lieu à l'Espace du Marais. Les billets d'entrée ainsi que des consignes pour le bon déroulement de ces spectacles seront remis aux parents le 19 juin.

M.Guyon et l'équipe enseignante soulignent l'investissement de M. Lazzeroni pour avoir encadré la chorale de l'école. L'Asparèle a accordé une subvention de 2000 € pour la réalisation de ces deux projets. Les enseignants lui adressent leurs remerciements.

5. Sorties éducatives et projets dans les classes

- Les élèves de CP-A et CE1-A ont participé à une classe découverte de 3 jours à Rochejean.
- Sortie à Préval à Pontarlier (centre de traitement des déchets), combinée avec la visite des tourbières de Frasne (en partenariat avec le CPIE du Haut Doubs) ou le château de Joux pour toutes les classes de CE2, CM1 et CM2.
- La classe de CP-B effectuera une sortie à la forêt de Chailluz.
- 4 classes vont se rendre à Métabief (accrobranche et balade sur le Mont D'Or)
- Il y a eu une sortie cinéma dans le cadre des TAP : tous les élèves de l'école se sont rendus au petit Kursaal de Besançon pour visualiser le film « Wallace et Gromit ». Lors de cette séance, la bande annonce du film réalisé par le groupe inscrit au TAP cinéma a été projetée. Cette sortie a été entièrement financée par l'Amicale de Saône qui a pris en charge le transport (5 autocars) et les entrées, pour une somme totale de 1085 €
- La classe de CE2-A a réalisé une sortie à Levier avec les classes maternelles.
- Les classes de CM participent à une journée golf à la Chevillotte.
- L'association sportive de Saône propose en juillet une animation « jeux de ballons ». qui se déroulera le 7 juillet : le matin pour les CE2, CM1 et CM2, et l'après-midi pour les CP et CE1.

5. Informations diverses

• Réunion de pré-rentrée pour les CP :

Comme chaque année, M.Guyon a reçu les parents des élèves qui seront scolarisés au CP à la rentrée 2017. Les élèves de grande section de maternelle viendront découvrir l'école en fin d'aannée.

• Enseignement des langues vivantes :

M. Guyon précise que l'enseignement de l'allemand devrait normalement pouvoir débuter plus tôt à la rentrée 2017. Mesdames Singer et Bertin, professeurs au collège, ont présenté cet enseignement lors de la réunion d'information aux parents des futurs élèves de CP.

PEDT ·

- Mme Courcier a envoyé une invitation au Comité de Pilotage pour une réunion le 29/06. Le but de cette réunion sera de dresser le bilan des activités réalisées au cours de l'année scolaire dans le cadre du PEDT.
- Un point sur les rythmes scolaires sera fait, et une réflexion sera menée pour savoir ce qui sera mis en place à la rentrée 2018. Le PEDT est encore valable à la rentrée 2017 mais ne le sera plus à la rentrée 2018. Il est possible que le choix fait en maternelle ne soit pas le même qu'à l'élémentaire.
- Mme Courcier rappelle que les décisions seront prises en concertation avec les parents, la mairie, les équipes enseignantes.
- Ces nouveaux rythmes scolaires sont mis en place depuis 2014, et les enseignants de l'école élémentaire soulignent que la semaine sur 5 jours est plus adaptée pour l'apprentissage (ce qui n'est peut-être pas le cas pour l'école maternelle...)

• Chemin d'accès à la cour de récréation

Mme Courcier évoque le problème du chemin d'accès à la cour de récréation, suite à un souci d'assainissement. Ce problème est en cours de résolution, mais les démarches sont nombreuses. L'enrobé devrait être refait à neuf.

Revêtement de sol

M. Thibault soulève le problème du revêtement de sol de sa classe qui se déchire au niveau des jointures, même problème dans la salle d'activités.

Périscolaire

Mme Courcier annonce qu'il y aura une nouvelle directrice au périscolaire à partir de la rentrée : il s'agit de Nadège Barbier. Stéphane Sauget sera son directeur adjoint.

6. Informations ASPARELE

• Chorale des 27 et 28 juin :

L'Asparèle proposera une buvette avec vente de boissons et gâteaux à l'issue des spectacles. M. Guyon rappelle que les enfants sont attendus pour 19h30 et que l'ouverture aux parents ne se fera qu'à partir de 19h45. Deux personnes de l'Asparèle seront présentes à chaque représentation pour gérer les entrées.

Fête des écoles

Elle aura lieu le samedi 1^{er} juillet à partir de 14H00 à la Messarde en même temps que les portes ouvertes de l'école de musique du plateau. Des stands seront tenus par des bénévoles de l'Asparèle de 14h à 18h. L'école élémentaire proposera 6 ou 7 stands de 15H00 à 18H00. Comme chaque année il y aura une restauration sur place et une buvette. Le dimanche 2 juillet, l'Asparèle organise son traditionnel barbecue pour clôturer l'année. Toute l'équipe enseignante est conviée.

• Fournitures scolaires

Date limite de commande le 30 juin 2017.

Distribution des fournitures le 29 août de 17H00 à 19H30.

L'Asparèle participe à hauteur de 5€ pour chaque élève.

La séance est levée à 19H30

La secrétaire de séance, Véronique VIPREY

Le Directeur, Michel GUYON

